



Le Petit Mohonnais

N°25

MAI 2017

L' UNACITA

L' UNACITA (Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, TOE et Afrique du Nord) a été créée en 1956 par le Général Marchand. Jean-Paul Heintz, l'actuel président national qui a succédé au Général Bariety, a rappelé lors du dernier congrès que l'association comptait 6000 adhérents dont un bon 1/3 de bretons. Concernant l'association mohonnaise qui compte 32 adhérents, le bureau a été renouvelé début février lors de la galette des rois. Henry Saillard qui avait succédé à Emile Chérel et Gabriel Rouillard a laissé la place de Président à Christian Labbé. Marie Claude Bouédo a remplacé Jean Claude Clément au poste de vice Présidente. Cécile Lorand conserve le secrétariat. Le nouveau président informe qu'il souhaite remettre en place le repas annuel du 11 novembre. La cérémonie du 8 mai se déroulera à 11h30 au monument aux morts.



Christian Labbé

INFORMATIONS DIVERSES

Journée des retrouvailles des classes
7 de Mohon

Le samedi 1er juillet, tous les mohonnais des classes 7 se retrouveront. Si vous êtes concernés, contacter Paul VINCENT, 11 Bodieu à Mohon, par courriel à paul.vincent@bodieu.fr. Un blog vous est proposé : <http://bodieu.fr> pour suivre la préparation de la journée. Merci de nous indiquer les adresses de vos amis concernés qui ont quitté la commune.



L'état attribue une aide à toute personne physique majeure ou à toute personne morale (entreprise, association...) qui acquiert, entre le 19 février 2017 et le 31 janvier

2018, un vélo à assistance électrique neuf. L'aide est fixée à 20 % du coût d'acquisition TTC et est plafonnée à 200€. Renseignements en mairie ou sur <https://portail-bonusvelo.asp-public.fr/>

le "Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan" tient une permanence d'information juridique gratuite (questions sur le droit de la famille, l'aide juridictionnelle, le droit du travail, ayant un conflit de voisinage....) à destination des particuliers un mercredi sur deux de 9h à 12h au relais des services



publics (la poste) à la Trinité-Porhoët sur rendez-vous préalable pris au 02.97.27.39.63.



Les Espaces numériques de Guilliers
Ménéac - La-Trinité-Porhoët vous accueillent les lundis, mercredis et

jeudis. Que vous soyez débutant ou avancé en informatique, que vous possédiez un ordinateur ou non, vos espaces numériques vous proposent des accès libres et des ateliers sur inscription.

En mai, un atelier "**déclarez vos impôts en ligne**" est proposé le mercredi 17 mai à La-Trinité-Porhoët de 10h à 12h. Un technicien sera présent pour répondre à vos questions. Atelier sur inscription obligatoire au 06.85.79.20.86 ou par mail

espacesnumeriques@ploermelcommunaute.bzh



La plateforme de répit vous propose un atelier de stimulation cognitive en 4 séances pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement de votre cerveau. Une neuropsychologue vous explique les différents processus de mémoire, de langage, d'attention, d'organisation etc. et vous propose des exercices pour que chacun prenne conscience de ses capacités.

Les séances se dérouleront tous les mercredis matin de 10H30 à 12H00 à A l'Espace Autonomie Seniors, Centre d'activités de Ronsouze – à Ploermel.

Ouvert aux personnes :

- Aux familles de personnes atteintes de maladies de la mémoire
- A toute personne de plus de 50 ans intéressée par ce sujet.
- Concernées par des petits troubles de mémoire.

Une participation de 5 euros est demandée par participant pour l'ensemble des séances. L'inscription est obligatoire (places limitées) et se fera auprès de la plateforme de Répit (02 97 38 80 06 ou contact@repitchb.org).



2ème tour des élections présidentielles le dimanche **07 mai 2017** à salle polyvalente de Mohon de **8h00 à 19h00**.

Une pièce d'identité doit être obligatoirement présentée en même temps que votre carte d'électeur.

La société Fargo tiendra une permanence pour la dératisation le vendredi 5 Mai 2017 de 9h00 à 12h15 à la salle de la mairie.



Mme Kerfanto organise un vide maison (vêtements, petits électroménagers, petits meubles, ustensiles de jardin...) au 3 lotissement Beau Soleil les 5-6-7-8 et 9 mai 2017 de 9h00 à 19h00.

Vival vous propose désormais un point retrait bleu Crédit Mutuel. Le parking devant le magasin est réservé à la clientèle et non aux voitures tampons !!!



Les équipes A et B de l'EMSM recevront respectivement Porcaro et Augan le dimanche 14 mai 2017 à partir de 13h30. Les U15 du groupement Mauron-EKP

recevront Ploërmel le samedi 06 mai 2015 vers 14h30 et sont toujours en course pour une accession en fin de saison.

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le vendredi 19 mai 2017 à 20h30 à la salle de réunion de la mairie.



 Loteries et tombolas : l'autorisation est désormais confiée aux maires. Pour rappel, les

loteries restent prohibées en France. Seules les tombolas et loteries d'objets mobiliers exclusivement destinées à des actes de bienfaisance d'activités sportives à but non lucratif sont permises sous réserve d'une autorisation.

Recyclez vos déchets verts dans votre jardin ! Avec l'arrivée des beaux jours, les jardins



s'épanouissent. Tontes, tailles et feuilles mortes sont des ressources gratuites pour votre jardin. Utilisez-les en paillage ou en compostage avec vos déchets de cuisine. Le broyat peut aussi être utilisé pour les litières d'animaux domestiques, pour les aménagements paysagers ou pour faire une allée de jardin. Vos branchages peuvent servir de tuteurs pour votre potager ou bien encore de fagots pour allumer votre barbecue. Et il existe bien d'autres pratiques de jardinage au naturel qui vous permettront d'obtenir un beau jardin, plus fertile, économique, naturel et facile d'entretien, tout en évitant les allers-retours en déchèterie.

Merci

Suite à la dissolution de l'association « Mohon 2000 » en date du 21 mars 2017, la municipalité remercie les

membres de l'association pour leurs manifestations (réveillons de la St Sylvestre, soirées galettes, concours de belote...) qui ont contribué à animer la vie communale.

Modification. Concernant l'article sur l'OPAH (Opération



Programmée d'Amélioration de l'Habitat) dans le « Mohonnais », bulletin annuel, vous devez désormais contacter Céline Baron à Ploërmel Communauté pour tous renseignements et non plus Audrey Demay à la Trinité Porhoët. Plus de renseignements en mairie.



Le département du Morbihan a été placé en état d'alerte sécheresse de niveau 1. Le préfet a signé un arrêté interdisant

notamment de laver les voitures hors stations professionnelles, d'arroser les pelouses, les massifs floraux et les terrains de sport entre 8h et 20h. Il est également interdit de remplir les piscines privées. Ces mesures sont applicables jusqu'au 30 juin 2017 si l'état de la ressource n'évolue pas favorablement.

Directrice publication : J.Denis site internet : mohon.fr
Rédaction et impression : Mairie de Mohon
Tel : 02-97-93-94-20 Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr

